



Projet pédagogique

- Centre de vacances d'Orp-Jauche -

1. Les objectifs pédagogiques

1.1. Pourquoi organiser un Centre de Vacances à Orp-Jauche ?

L'accueil organisé lors des plaines de vacances est une initiative de la commune d'Orp-Jauche pour répondre aux besoins en matière d'accueil des enfants durant les vacances scolaires.

L'Administration communale d'Orp-Jauche souhaite répondre à la fois :

- à la demande de garde émanant des parents qui exercent une activité professionnelle et de ceux, qui, demandeurs d'emploi, sont engagés dans un processus de formation et de réinsertion professionnelle ;
- à la demande formulée par des parents qui rencontrent des difficultés de vie momentanées et qui ne savent ou ne peuvent, pour une raison ou une autre, organiser eux-mêmes le temps de loisir de leur(s) enfant(s) ;
- à la demande de ceux qui sont désireux de valoriser tout simplement cette période de vacances scolaires en offrant à leur(s) enfant(s) un accueil de qualité et des activités diverses et variées.

1.2. Qui accueillons-nous ?

Les plaines de vacances sont organisées pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans inclus sans aucune discrimination fondée sur le genre, les croyances, la religion, l'origine socioculturelle et/ou socio-économique, le handicap, ... Tous les enfants doivent être accueillis et suivis de façon identique avec éventuellement une attention particulière en fonction d'un handicap connu.

1.3. Que souhaitons-nous offrir aux enfants ?

La commune d'Orp-Jauche souhaite proposer aux enfants, de 2,5 ans à 12 ans, un lieu d'accueil de qualité sans oublier que ce sont leurs vacances. C'est pourquoi nous proposons

des activités variées tout en laissant place à l'enfant d'exprimer sa créativité, de prendre des initiatives et aussi du « temps libre ».

Notre but est donc d'offrir des activités éducatives, ludiques et que les enfants apprennent la vie en société tout en s'amusant.

1.4. Sommes-nous en phase avec le décret ?

Les centres de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires. Ils ont notamment pour objectifs de :

- favoriser le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du sport, des jeux ou d'activités de plein air ;
- favoriser la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- favoriser l'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
- favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

2. Les moyens

2.1. L'infrastructure

Le Centre de Vacances est organisé au sein de l'école communale d'Orp-le-Grand - Rue Sylvain Bawin, 40-42 à 1350 Orp-Jauche -, qui peut accueillir jusqu'à 130 enfants. Les infrastructures existantes permettent de proposer aux parents et aux enfants des lieux adaptés à tous les âges des enfants de la plaine sans oublier l'hygiène : des toilettes pour les petits comme pour les grands, des lieux de changes pour les petits, un lieu de sieste, ...

2.2. Le matériel

Chaque année, l'Administration communale souhaite étoffer son stock de matériel (sportif, manuel, ...) afin d'offrir un accueil de qualité aux enfants ainsi que de bonnes conditions de travail aux animateurs. Un budget est donc mis à disposition du Centre de vacances.

2.3. Journée type

07h00	Garderie
09h00	Rassemblement de début de journée et début des activités
10h15	Collation
10h30	Reprise des activités
12h00	Dîner
13h00	Sieste pour les petits et temps libre surveillé pour les moyens et les grands
13h30	Reprise des activités pour les moyens et les grands

Le centre de vacances se situe dans une petite rue peu fréquentée du village d'Orp-le-Grand. De plus, nous avons à quelques mètres du Centre de vacances, la bibliothèque communale ainsi que des aires de jeux de plein air.

Des partenariats ont pu se créer avec une ferme pédagogique se situant à quelques centaines de mètres du Centre.

2.6. L'esprit vacances

Les plaines se déroulent au sein d'une école communale de l'entité et les infrastructures existantes permettent de proposer aux parents et aux enfants des lieux adaptés à tous les âges des enfants de la plaine. Toutefois, il nous semble important que les lieux soient organisés en lieu de vacances et non pas d'école : décoration en fonction des thèmes de semaine, affichage de photos, placement différent des tables, ...

Nous portons également une attention toute particulière à ce que les activités proposées aux enfants soient ludiques et récréatives. Toutefois, si un enfant ne souhaite participer à l'activité proposée, nous devons respecter ce choix et ne pas le contraindre à rejoindre l'activité de groupe.

3. Les enfants

3.1. L'organisation des groupes

Nous accueillons les enfants de 2,5 ans à 12 ans et ceux-ci sont répartis en 4 groupes distincts :

- Les petits – petits : de 2,5 ans à 3,5 ans
- Les petits – grands : de 4 ans à 5,5 ans
- Les moyens : de 6 ans à 8,5 ans
- Les grands : de 9 ans à 12 ans

Bien évidemment, cette répartition reste théorique et si un enfant semble être, d'un point de vue émotionnel, plus à l'aise dans le groupe d'âge inférieur ou supérieur, cela sera pris en compte lors de la répartition dans les groupes.

Chaque groupe sera pris en charge par, au moins, deux moniteurs dont un moniteur référent.

3.2. La participation des enfants

Chaque activité est préparée par les animateurs. Toutefois, il n'est pas rare que les activités émergent après des discussions avec le groupe d'enfants. De plus, chaque activité peut être modifiée, améliorée sur proposition des enfants.

Enfin, afin que chaque enfant puisse trouver son bonheur mais aussi qu'il puisse prendre des initiatives, nous mettons à disposition un espace ludothèque (jeux, jouets, matériel sportif, déguisements, bibliothèque, bricolage, ...), le tout adapté aux différents âges des enfants accueillis.

En effet, si un enfant souhaite lire un livre ou autre, plutôt que de participer à l'activité proposée au groupe, c'est son choix et nous devons le respecter.

3.3. L'évaluation avec les enfants

Chaque jour, en fin de journée, un temps d'évaluation / de débriefing sera proposé aux enfants. Ce sera l'occasion pour les animateurs de connaître mieux leur groupe ainsi que les besoins et envies de chacun des enfants qui leur sont confiés durant les vacances d'été.

3.4. Les règles de vie

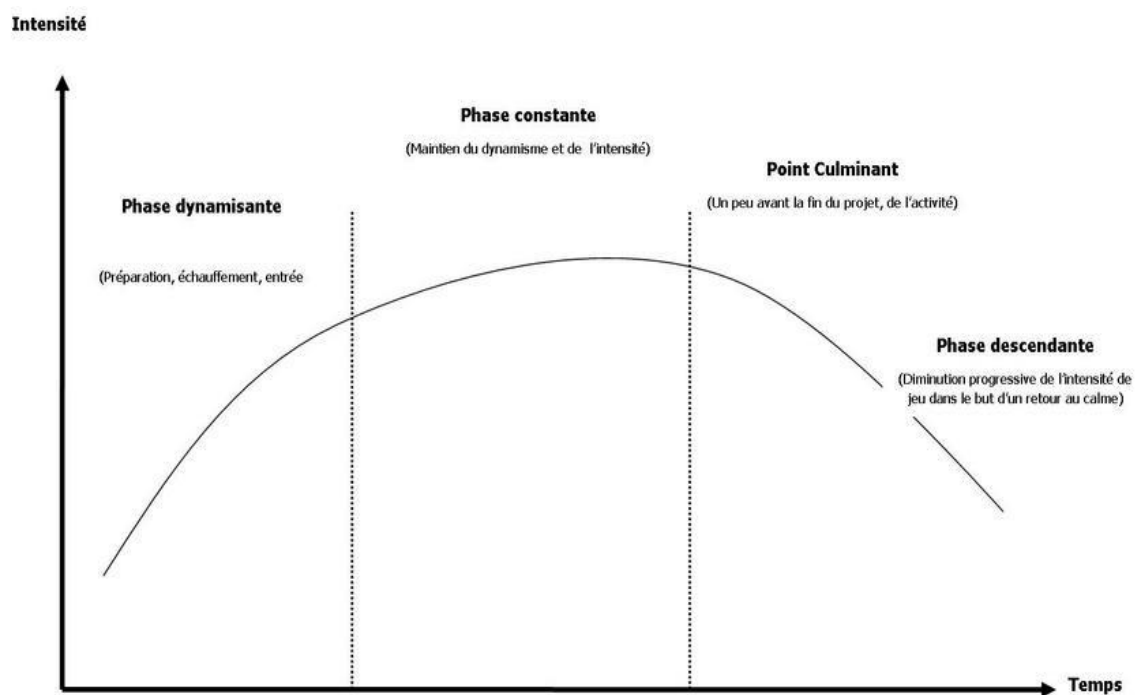
Notre priorité est de faire passer de bonnes vacances aux enfants que l'on accueille. Toutefois, le Centre de vacances étant un lieu de vie important, l'enfant doit apprendre à vivre en société avec ses joies et ses contraintes. Nous devons donc les responsabiliser afin que la vie en communauté se déroule au mieux.

Cfr. Règlement d'ordre intérieur.

3.5. Le respect des rythmes

Chaque journée sera rythmée par des activités suivant une courbe d'intensité ainsi que des moments de pause et de temps libre afin de respecter au mieux le rythme des enfants. Bien évidemment, nous sommes conscients que chaque enfant est unique et nous avons à cœur de respecter au mieux leur rythme. C'est pourquoi nous mettons en place, chaque année, une ludothèque qui permet aux enfants ne souhaitant pas participer à une activité de groupe de choisir sa propre activité (lecture, activités manuelles, jeux divers, ...)

Voici la courbe d'intensité :



Cette courbe commence dès 9h00 et se termine vers midi pour redémarrer après le dîner et enfin finir à 16h00.

3.6. L'accueil des enfants à besoins spécifiques

Il est important de favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle. La plaine accueille tous les enfants et donc chacun avec ses différences, convictions, religion, ... Nous travaillons avec les encadrants afin que ceux-ci puissent réagir en cas de remarque, d'attitude négative, l'objectif étant l'intégration des enfants « différents ». Les enfants sont les acteurs et participent à la vie citoyenne des plaines. Ils doivent apprendre à se respecter les uns les autres et à s'entraider.

Notre souhait est donc bel et bien que chacun des enfants se sente intégré pour créer une réelle cohésion de groupe.

3.7. Les relations avec les parents

Chaque matin, l'enfant doit se présenter à l'accueil afin de signaler sa présence et nous souhaitons que chaque famille soit accueillie de manière individuelle.

Les parents peuvent faire part de leurs remarques à la personne de l'accueil. Celles-ci seront ensuite retranscrites dans le cahier de communication (1 par groupe).

Les moniteurs restent, toutefois, le relais entre les enfants et les parents pour leur faire part du déroulement de la journée. Nous avons d'ailleurs à cœur que les parents sachent ce que leur(s) enfant(s) a/ont fait de leurs vacances, c'est pourquoi nous exposons régulièrement, bricolages et photos.

4. L'encadrement

Les normes d'encadrement ONE sont respectées, à savoir, 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

4.1. Recrutement du coordinateur et des animateurs

Le coordinateur de la plaine est engagé en contrat CDI à ¼ temps par l'Administration communale. Le coordinateur du Centre de vacances est également le Coordinateur ATL (Accueil Temps Libre) de la commune d'Orp-Jauche.

Le recrutement des moniteurs âgés de plus de 16 ans, se fait d'abord suite à une annonce dans les journaux locaux ou à des candidatures spontanées. Une priorité est donnée aux détenteurs d'un diplôme et aux anciens qui ont donné entière satisfaction les années précédentes. Tous sont convoqués à une rencontre individuelle avec la coordinatrice. Lors de cette rencontre, il leur est présenté le fonctionnement de la plaine et le travail demandé, de plus, par son questionnement, la coordinatrice arrive à cerner la motivation du jeune afin de savoir si celui-ci correspond au profil demandé.

4.2. La qualification des encadrants

Nos animateurs sont pour la plupart des étudiants. Toutefois, il arrive que nous engagions des personnes travaillant déjà dans le domaine de l'enseignement ou de la petite enfance (institutrices maternelle – primaire, puéricultrices, ...).

La priorité est donnée aux personnes ayant leur brevet (ou assimilation) d'animateur reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

4.3. La préparation de l'accueil

Deux réunions préparatoires, réunissant le coordinateur du Centre de vacances ainsi que tout le staff d'animateurs, sont prévues avant le début des activités. L'une a lieu fin avril et l'autre en juin.

4.4. La connaissance du projet d'accueil

Les responsables, lors de l'élaboration du projet pédagogique annuel, veillent à tenir compte des réalités vécues les années précédentes. Lors des réunions préparatoires de la plaine, les jeunes et les responsables relisent ensemble ce projet. Les jeunes en discutent entre eux et peuvent, s'ils le souhaitent, demander des modifications. Celles-ci seront immédiatement apportées au projet. Lorsque celui-ci est finalisé, le pouvoir organisateur demande aux jeunes d'y adhérer. Les moniteurs reçoivent les thèmes des semaines lors de la première réunion et doivent, pour la réunion suivante, proposer des activités spécifiques et concrètes et donc, co-construisent ce projet. Les responsables, lors des réunions, mettent en avant les valeurs de la plaine. L'enfant doit être au centre des préoccupations des moniteurs. Tout le monde doit se sentir heureux d'être là, ce qui fait une plaine réussie.

4.5. L'accompagnement de terrain et l'évaluation

Les moniteurs doivent travailler en partenariat. Il est important que ceux-ci se sentent soutenus tant par leurs collègues que par le coordinateur du Centre de vacances.

Les plus jeunes animateurs peuvent compter sur les animateurs les plus expérimentés pour les aider, les soutenir, ...

Le coordinateur du Centre est toujours sur place, les animateurs peuvent donc à tout moment l'interpeller.

De plus, des réunions hebdomadaires sont mises en place pour permettre un feedback de la semaine écoulée et une mise au point de la semaine à venir. Chaque moniteur peut demander une réunion supplémentaire si le besoin s'en fait sentir.

Enfin, une évaluation se fait en fin de chaque semaine, par chaque groupe de moniteurs, en présence du coordinateur.